



Syndicat National **F.O** des Lycées et Collèges
Section académique de Créteil
Maison des syndicats 11-13 rue des archives 94010 Créteil Cedex
Tel : 01 49 80 91 95 - 68 92 Fax 01 49 80 68 96
E-Mail : snfolc.creteil@gmail.com Site : www.snfolc-creteil.fr

Communiqué

Lettre ouverte à M. Macron, président de la République des adhérents du SNFOLC 93, réunis en Assemblée générale le 19 septembre 2022

Monsieur le Président,

Les adhérents du SNFOLC réunis en Assemblée générale ce 19 septembre ont lu le courrier que vous avez fait parvenir à chacun et chacune d'entre eux, il y a deux jours.

Ils prennent acte du vœu que vous exprimez *d'une école qui permette à nos enfants de maîtriser les savoirs fondamentaux, d'acquérir un esprit critique et une confiance en eux, de choisir leur destin en tant que citoyens, et d'accéder à un emploi qui réponde à leurs envies, à leurs talents comme aux besoins de notre société et aux enjeux du siècle.*

A la place où vous êtes depuis cinq ans et, en tout état de cause, pour cinq ans encore, nous étions en droit de penser qu'il ressortait de vos prérogatives et qu'il était en votre pouvoir de réaliser un tel vœu.

On en est loin.

Vous commencez par nous féliciter d'avoir si vaillamment rempli [notre] rôle durant les années de crise sanitaire qui ont tout bousculé. Merci. Il est vrai, nous avons dû, durant des semaines et des semaines, vaillants ou pas, faire face à des successions d'ordres et de contre-ordres successifs, remédier aux manques de matériels de protection, pourvoir au manque de personnel ouvrier pourtant nécessaire à la maintenance et à l'hygiène des locaux. Mais la crise sociale qui a accompagné cette crise sanitaire, la désorganisation dans les esprits qui s'en est ensuivie pour nombre de nos élèves, les trous dans l'apprentissage laissés par des mois de demi-jauge, de cours à distance dispensés *avec les moyens du bord*, d'absence pour maladie des uns, d'éviction des autres... : tout cela exigeait de toute évidence un rattrapage d'envergure, un recrutement massif d'enseignants pour mettre en place des classes dédoublées, des dispositifs d'aide, des cohortes de remplaçants prêts à enseigner à la première vacance, et aussi, évidemment, une infirmière dans chaque établissement, des assistantes sociales en nombre...

Il n'en a rien été, il n'en est rien.

Pour rester sur ce dernier point, le manque de personnel infirmier est encore aujourd'hui tel que même dans les établissements où les programmes demandent aux élèves de se servir de machines dangereuses (et, en principe, interdites d'usage en l'absence d'infirmières), ce personnel fait défaut. Des assistantes sociales ? Pour la plupart, collèges et lycées en sont dépourvus. Une adhérente signale qu'une collégienne de son établissement ne peut ni lire ni écrire faute de lunettes : ses parents n'ont pas les moyens de lui en acheter une paire et il n'y a pas d'assistante sociale pour débloquer une aide d'urgence ; un autre, que plusieurs lycéens, mineurs isolés, dorment sur le trottoir sans que l'institution scolaire vienne à leur secours ! Et c'est à ces jeunes, garçons et filles, que nous devons permettre dès le lendemain *d'acquérir ... une confiance en eux et de choisir leur destin en tant que citoyens* ? Avec toute la vaillance du monde, Monsieur le Président, comment pourrions-nous y parvenir ?

Les représentants dans le département du Ministère nous ont répondu qu'ils ne pouvaient trouver de tels personnels, que les candidats manquaient, qu'ils n'avaient pas, pour reprendre leur expression, de *baguette magique* pour les faire surgir de nulle part. Mais de baguette magique, nous n'en avons pas davantage pour écopier la misère, les embrouillaminis administratifs, les pathologies, les questionnements sur la santé, fardeau d'une masse considérable de nos élèves qui les empêche bien souvent de suivre seulement nos cours. Si vous voulez emmener les jeunes vers une *société de respect et de progrès*, alors il faut que l'État donne l'exemple : recrutez en masse le personnel du pôle médico-social ! Ce *respect*, ce *progrès* a un prix ? Assurément ! Mais il a une valeur aussi – qui est inestimable.

Un tel recrutement serait la moindre des choses. Aurait-il cependant suffi à nous garantir une « rentrée réussie » ?

Les premières semaines de la rentrée ont fait voir des béances inédites dans les emplois du temps des élèves : il peut manquer jusqu'à cinq, six, sept professeurs dans un seul établissement. Ici des collégiens privés de professeur de physique l'an passé entament la nouvelle année sans enseignant dans cette matière. Là, les élèves d'un collège à horaire aménagé, option musique, n'ont pas de professeur de... musique, pour la deuxième année consécutive. Tout se passe comme si l'institution voulait faire de l'absence non remplacée d'un collègue un standard.

Mais quelle maîtrise des savoirs fondamentaux peut-on espérer acquérir quand on les aborde dans la discontinuité ? Quant aux *objectifs des programmes*, c'est-à-dire les savoirs à transmettre et leurs finalités, comment les atteindre si les élèves n'ont pas reçu l'enseignement qui y correspond ? Nous ne parlons même pas d'*examens nationaux* validés par des épreuves finales, impossibles à passer sans une formation équivalente, au moins en volume horaire, sur tout le territoire national – il est vrai que vous n'en parlez pas non plus. Un proviseur a fait la leçon à l'équipe de professeurs à la pré-rentrée : les résultats du lycée au baccalauréat technologique étaient vraiment inférieurs à la moyenne nationale. Il omettait juste de préciser que les élèves de ces classes n'avaient pas reçu d'enseignement de spécialité plus de la moitié de l'année !

Une méthode pour éviter de recruter ? Le regroupement d'élèves dans des classes trop nombreuses, à telle enseigne que dans plusieurs lycées du département, les effectifs, notamment en classes technologiques, explosent, passant de 24 à 28, 29, 30, 32, 35, 36 parfois. Pour ces élèves, pour leurs professeurs, de tels regroupements constituent des obstacles, le plus souvent infranchissables, à la transmission des connaissances et au partage des méthodes. Faut-il s'étonner que les collègues de plusieurs lycées du département aient été en grève dès la pré-rentrée pour demander qu'on crée les classes nécessaires, spécialement en STMG, et qu'on recrute en conséquence ?

Autre moyen de préserver cette enveloppe fermée dont Recteur et DASEN font l'alpha et l'oméga de leur politique : l'étranglement des disciplines artistiques, des langues anciennes et des langues dites « rares ». Ici on dissuade les élèves par des horaires rédhitoires et des conditions impossibles, là on les rassemble sur plusieurs niveaux ou on invoque des *seuils* imaginaires interdisant la création ou le maintien d'options, ailleurs telle matière est opposée à telle autre dans la répartition de miettes de DHG : tout se passe comme si les élèves de ce département n'avaient pas droit à ces produits de luxe.

Notez que les collègues existent pourtant, qui ne demandent qu'à travailler ; dans notre assemblée même, l'un d'entre eux témoigne du peu de considération dont les contractuels font l'objet, la négligence qui préside au versement de leur salaire, les délais que le Rectorat met à leur trouver un emploi dès la rentrée tandis que des élèves, à deux pas de chez eux, commencent l'année sans professeur ! On voudrait décourager les candidats à l'enseignement qu'on ne s'y prendrait pas autrement !

Ceux qui font l'objet des attaques les plus sévères sont les élèves à besoins particuliers, notamment ceux qui sont en situation de handicap : non seulement on enjoint les professeurs de les inclure dans des classes banales qui ont atteint leur maximum au risque que, même *matériellement*, ils n'y trouvent pas de table où s'asseoir, mais ils sont privés presque toujours du volume d'heures d'accompagnement notifié par la MDPH ! Tous les moyens sont bons, non pour remédier à cette situation honteuse mais pour en masquer les manifestations les plus visibles : ici, on « mutualise » une AESH entre plusieurs élèves, regroupés du coup dans la même classe, sans tenir compte de leurs handicaps respectifs ni de l'équilibre de la classe où ils sont censés être *inclus* ; là, on réclame de la MDPH qu'elle n'inscrive plus le nombre exact d'heures nécessaires pour éviter que le manque ne soit trop criant.

Mais dans d'autres endroits encore, on baisse les bras. De toute part on entend le même genre de récits qui serrent le ventre : les élèves non-voyants laissés en classe sans personne pour leur lire les énoncés au tableau ; le collégien autiste qui hurle pendant le cours sans qu'on n'y puisse rien ; la jeune fille qui, sur son fauteuil roulant, dépend de la bonne volonté de ses camarades, du professeur disponible, d'un agent de service justement présent dans le couloir pour se déplacer dans l'établissement... *Trop d'élèves sont malheureux, ne trouvent pas leur place à l'école* : comment ne pas vous donner raison sur ce point ?

Vous entendez réduire les inégalités de naissance ? Commencez par faire justice aux revendications qui montent de tous nos collèges et lycées ! Débloquez les moyens financiers nécessaires à leur satisfaction *au plus près du terrain, le plus rapidement possible et au fur et à mesure [des] besoins* !

Monsieur le Président, notre fédération de la culture vous a répondu sur le plan des rémunérations, et nous ne référons pas les calculs après elle : la revalorisation *inconditionnelle* que vous nous promettez ne permettrait même pas, au mieux, de rattraper la moitié de ce que le gel du point d'indice nous a fait perdre en vingt-cinq ans, non comprise l'inflation de cette dernière année !

Mais nous nous inquiétons en outre du pacte que vous entendez faire signer à certains d'entre nous, « volontaires », en échange d'*augmentations plus importantes*.

Monsieur le Président, **nous ne sommes pas devenus professeurs par un pacte**, différent selon les établissements et les individus, mais en vertu d'un *statut*, un statut national qui nous oblige et oblige l'État en retour, avec pour objectif de garantir, non l'égalité *des chances* que vous promouvez, mais l'égalité en droit d'accès pour tous les jeunes à des programmes et horaires nationaux.

Pacte après pacte, c'est ce statut, c'est cette égalité des droits que vous désagrégez.

Par exemple : ce statut garantit notre liberté pédagogique, c'est-à-dire la faculté pour chaque professeur d'adapter sa pratique propre aux élèves particuliers qu'il a en face de lui, à tout moment de l'année, pour transmettre les connaissances telles qu'elles sont définies niveau par niveau et discipline par discipline dans les programmes nationaux. Inciter, dans chaque collège et lycée, *les chefs d'établissements, les directeurs d'écoles, les enseignants et toute la communauté éducative, les parents d'élèves, les élèves, les partenaires associatifs ou économiques, et les élus des collectivités territoriales* à fixer, autour d'une même *table*, les termes d'un *projet* contraignant pour tous les professeurs, adapté aux « réalités locales », réelles ou supposées, c'est exactement le contraire de la liberté pédagogique.

Un tel projet, vous en avez conscience, reviendrait à définir des exigences scolaires propres à chacun de nos établissements, interdisant du même coup à nos élèves d'envisager leur avenir au-delà de leur territoire. Même pour 500 millions d'euros, c'est trop cher payé.

Les premiers échos que nous avons des cités éducatives du département, lesquelles préfigurent l'éclatement de l'Éducation nationale que vous prônez sur le « modèle marseillais », nous alertent. Ils devraient vous alerter vous aussi : partout les édiles locaux se mêlent de nos enseignements, ici ils dépêchent une association prétendument spécialisée dans la lutte contre le décrochage... qui convoquent les élèves aux heures où ils sont en classe ; là, une autre association promeut « l'éducation à la santé » dans un collège que votre politique a privé d'infirmière ! Morceau par morceau, ce sont des pans entiers de l'Éducation nationale qui sont transférés aux collectivités territoriales et, sous couvert d'associations, au domaine privé.

A l'unanimité, les professeurs, adhérents du SNFOLC 93, réunis ce lundi 19 septembre à Bobigny, vous le disent : nous ne voulons pas de cette étrange *révolution copernicienne* qui mettrait cul par-dessus tête nos missions, notre statut, le sens même de notre métier.

Nous ne participerons pas à des chantiers de démolition de l'enseignement public, à l'issue desquels chaque collège, chaque lycée devrait afficher un « profil propre », de manière concurrente, en contradiction avec l'idée même d'instruction publique, en contradiction avec notre position de fonctionnaires d'État.

Monsieur le Président, vous souhaitez que nous retrouvions « le sens de nos missions » ? Rétablissez le baccalauréat national avec des épreuves nationales, terminales, anonymes ! Abrogez Parcoursup et votre réforme qui instaure la sélection à l'université ! Autorisez nos élèves de Seine-Saint-Denis à préparer et décrocher un diplôme national qui leur permette de poursuivre les mêmes études supérieures que les élèves de toute la France !

Non, Monsieur le Président, les professeurs ne sont pas désabusés, comme vous l'avez dit aux recteurs Ils sont en colère qu'on ne leur donne pas les moyens matériels et moraux d'accomplir leurs missions !

Si, comme vous l'affirmez, *c'est [nous] qui [connaissent] le mieux [nos] élèves et leurs besoins*, si *c'est [nous] qui savons le mieux comment les faire réussir*, alors écoutez-nous : faites ouvrir les enveloppes fermées, permettez aux professeurs de ce département, et au-delà, de travailler !

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'assurance de notre indéfectible attachement à l'École de tous et toutes.

Pour l'Assemblée générale des syndiqués, Alain Gluckstein, secrétaire départemental

